



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2015
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Corporativa de Fundaciones, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Corporativa de Fundaciones est une fondation communautaire qui joue un rôle de premier plan dans l'ouest du Mexique au moyen de pratiques favorisant les liens et les alliances entre les organisations de la société civile et certains acteurs stratégiques des secteurs public et privé afin d'en faire bénéficier la communauté et de contribuer à l'autonomisation des populations et des secteurs les plus vulnérables. Depuis sa création, Corporativa de Fundaciones est une organisation qui favorise le développement comme partie intégrante de sa philosophie institutionnelle et qui contribue à pérenniser des projets sociaux viables et novateurs, transférant les compétences et les capacités aux membres des organisations de la société civile afin qu'ils puissent travailler de façon professionnelle, responsable et efficace. Consciente du fait que la pleine intégration des femmes à la vie économique, sociale, politique, juridique, culturelle et environnementale constitue l'axe central du développement, la Fondation a mis en place des programmes d'autonomisation des femmes. Corporativa de Fundaciones est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, de la Banque interaméricaine de développement et d'autres organisations internationales et nationales.

Nous nous réjouissons de l'adoption des objectifs de développement durable dans le cadre de la soixante-dixième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Avec l'adoption de ces objectifs, intervenue à l'issue d'un processus de consultations sans précédent à travers le monde, la communauté internationale réaffirme son engagement à bâtir un monde meilleur, plus digne et plus durable pour 2030. Corporativa de Fundaciones a mené l'un de ces processus de consultations par la mise en œuvre de l'enquête mondiale des Nations Unies pour un monde meilleur, MY World, dans l'ouest du pays, où elle a réussi à faire participer plus de 400 000 personnes à l'élaboration du nouveau programme de développement mondial. L'organisation occupe ainsi la cinquième place du classement mondial des participants à l'enquête.

L'enquête MY World réalisée au Mexique nous révèle que les citoyens accordent à l'équité du traitement des deux sexes la 11^e place sur les 16 priorités proposées pour élaborer le nouveau programme de développement mondial, et ce, malgré le fait que des plus de 1 957 850 participants, 54 % étaient des femmes, jeunes pour la plupart. Dans la région où Corporativa de Fundaciones exerce ses activités, l'égalité des sexes occupe la 9^e place sur les 16 priorités (sur un total de 400 000 participants, 48 % étaient des femmes). Cet exercice de consultations a permis de souligner le rôle de premier plan que jouent les femmes dans la mise en œuvre d'actions volontaires incitant la population à s'intéresser et à participer à la définition du nouveau programme.

Il est essentiel, aux yeux de Corporativa de Fundaciones, de reconnaître que malgré le succès que représente l'adoption de ce nouveau programme (notamment son cinquième objectif), il est fondamental de résoudre les diverses et nombreuses crises sociales, politiques, économiques, culturelles et structurelles qui engendrent des inégalités et des risques supplémentaires pour les populations, en particulier là où les femmes sont plus touchées que les hommes. En dépit des énormes progrès réalisés en ce qui concerne l'adoption d'instruments relatifs aux droits de l'homme qui garantissent l'égalité des sexes (se concrétisant par la création d'institutions, la mise en place de réformes et l'ascension de femmes à des fonctions publiques de

haut rang), des taux élevés d'inégalité et d'exclusion sociale persistent sur notre continent. Les femmes pauvres, autochtones et jeunes sont les plus touchées. Améliorer la sécurité publique reste un défi de taille : alors que de nouvelles formes de violences envers les femmes et les filles apparaissent, d'autres persistent, notamment le fémicide qui affecte particulièrement notre pays.

Nous considérons que les femmes jouent un rôle fondamental en matière de gestion, d'innovation et de participation dans le domaine du développement durable. Ce développement doit être un processus horizontal, inclusif et autogéré à travers lequel les ressources de chaque individu et de la collectivité à laquelle il appartient sont reconnues grâce à l'évaluation des besoins et à la recherche de solutions originales, adaptées à la culture locale, écologiquement viables et conformes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales qui améliorent considérablement la qualité de vie de chacun dans un projet collectif du bien-vivre.

Nous sommes convaincus que les femmes doivent largement participer aux processus de développement à réaliser d'ici à 2030, ce qui implique leur pleine participation aux consultations, ainsi qu'à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à la diffusion d'indicateurs et d'objectifs mondiaux, nationaux, et surtout locaux. Il est essentiel que tous les secteurs et les acteurs sociaux participent à ces processus, notamment les organisations de la société civile qui, étant des acteurs de proximité, connaissent les besoins, les désirs, les préoccupations et les aspirations des personnes et des groupes sur le terrain, lesquels n'ont pas toujours accès aux espaces de gestion et de gouvernance.

Intermédiaire entre le transnational, le national et le local, la société civile est un acteur clé du développement durable qui permet à la population de réclamer ses droits et de mettre en avant son propre point de vue, qui aide à établir des politiques publiques et des alliances aux fins du développement, et qui contrôle leur mise en œuvre. La société civile est au fait des solutions apportées au niveau local, de leur faisabilité et de leurs lacunes; sa participation peut donc garantir le succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous sommes d'avis que les citoyens ont le droit de participer et de définir de concert avec l'État des stratégies globales de mise en œuvre, de suivi, de financement et de diffusion.

L'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous montre qu'il est important pour les femmes et les filles d'encourager la participation citoyenne et la culture démocratique comme jamais auparavant afin de garantir leur rôle de dirigeantes et d'agents du changement pour transformer les sphères sociale, économique, politique et culturelle des pays. En outre, la priorité devrait aller à la mise en œuvre de ces processus par la société civile dans un contexte favorable, viable sur le plan financier et qui laisse une place aux décisions prises et mises en application dans le domaine public. De l'avis de Corporativa de Fundaciones, les femmes de la société civile représentent un pilier des processus d'application, de suivi et de réussite des mesures prises en vue d'atteindre les objectifs de développement durable au cours des 15 prochaines années. Face à un tel engagement et à tant d'efforts, il est essentiel de s'assurer que personne n'est laissé pour compte.

Au vu de ces considérations, nous prions instamment la communauté internationale de tenir compte des recommandations suivantes lors des débats de la sixième session ordinaire de la Commission de la condition de la femme :

- Garantir qu'il est prévu d'intégrer le principe d'équité du traitement des deux sexes dans tous les objectifs, les buts et les indicateurs nationaux, régionaux et municipaux dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il faut constamment prendre en compte le contexte dans lequel se trouvent actuellement les femmes qui continuent de vivre des situations très difficiles, telles que la violence, le travail non rémunéré, le contrôle limité de leurs biens et de leur propriété, la participation inégale dans la prise de décisions publiques et privées ainsi que dans leur mise en œuvre et leur suivi, et le fémicide, le but étant de mettre un terme à toutes les conditions qui leur sont défavorables;
- Garantir des espaces transparents, ouverts à tous, pertinents et adaptés aux niveaux local, national, régional et international pour intégrer les contributions des citoyens à toutes les étapes de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et veiller à ce que des informations utiles et à jour soient régulièrement diffusées aux citoyens pour les tenir au courant des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable;
- Encourager la participation politique des femmes dans tous types d'espaces de sorte qu'elles contribuent davantage à la réalisation des objectifs de développement durable et pour promouvoir leur intégration, leur rôle moteur et leur mobilisation au sein des organisations de la société civile;
- Il est essentiel de permettre aux femmes de s'exprimer au sein des espaces de prise de décisions publiques et privées, ainsi que pour leur mise en œuvre et leur suivi, notamment en ce qui concerne les décisions relatives au développement. Pour parvenir à instaurer une vraie démocratie et garantir le bien-être des sociétés, il est indispensable d'assurer l'égalité des sexes dans toutes les sphères. En témoigne le rôle de premier plan joué par les femmes dans la définition du nouveau programme de développement durable.

Nous réaffirmons notre engagement à travailler de concert avec les Nations Unies en vue de la bonne mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, nous appelons la Commission de la condition de la femme à améliorer les conditions nécessaires à cet effet et à soutenir les États Membres afin qu'ils puissent honorer leurs obligations et leurs engagements.